

RESOLUTION

*présentée par les conseillères municipales et conseillers municipaux
des groupes MCG, PLR et PDC*

POUR UNE EGALITE A LANCY

Considérant le cadre légal fédéral, cantonal et communal en vigueur,

Le Conseil municipal de la Ville de Lancy

Demande une mise en place d'actions en termes de sensibilisation et de prévention au sein de la Commune et auprès des diverses associations, groupements, collectifs subventionnés par la Commune, comme par exemple :

- Au sein de la bibliothèque et de la ludothèque, constituer un fonds littéraire, média et de jeux favorisant une déconstruction des stéréotypes de genre véhiculés par le matériel proposé aux enfants.
- Encourager la parité entre artistes femmes et hommes lors des événements culturels.
- Donner des noms de femmes lancéennes connues aux nouvelles routes et rues de la commune.
- Collaborer avec les Maisons de Quartier, les associations sportives, les associations culturelles afin de mettre en place des actions de sensibilisation auprès de leurs membres favorisant une déconstruction des stéréotypes de genre en lien avec leurs activités.
- Compléter les statistiques des compte-rendu annuels de la Ville de Lancy sur la répartition genre des postes de l'administration.
- Former les agentes et agents de la police municipale sur les thèmes du sexisme ordinaire, du harcèlement de rue et des violences faites aux femmes.

Conseil municipal du 20 juin 2019

Résolution renvoyée à la Commission de l'administration et des affaires économiques par 18 oui, 15 non, 1 abstention

Conseil municipal du 30 janvier 2020

Résolution amendée acceptée par 25 oui, 0 non, 6 abstentions